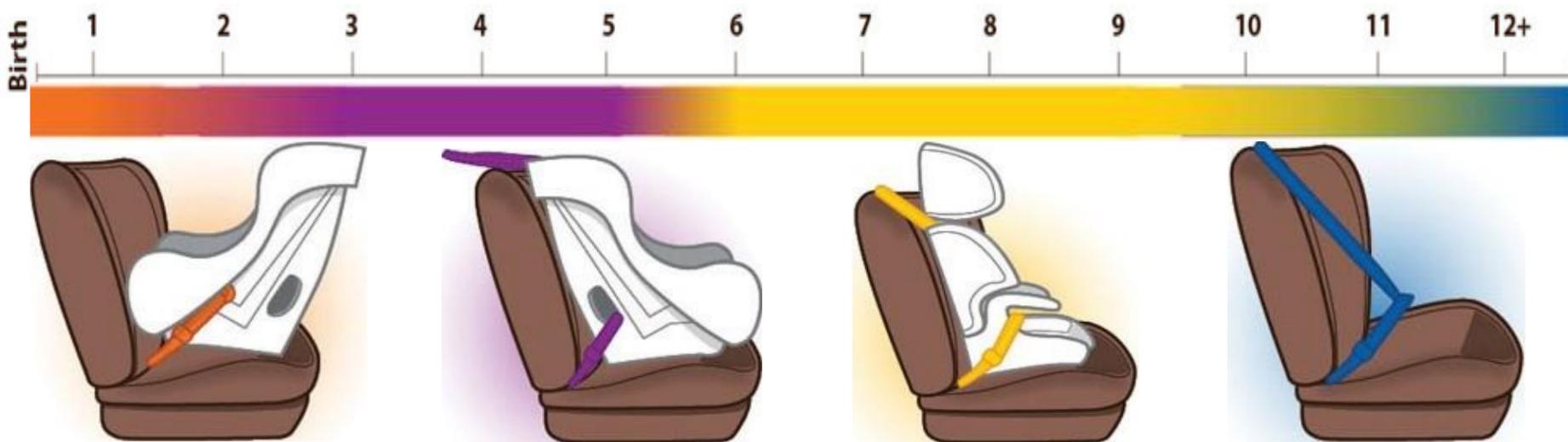


**La loi sur le dispositif de retenue pour Enfant de l'État de New - York -
Les ceintures de sécurité pour enfant ne sont pas facultatives, Ce sont les lois !**

Tous les enfants doivent être retenus dans un système de retenue approprié pour enfant lorsqu'ils voyagent dans un véhicule, jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de huit ans. Un système de retenue approprié pour enfant est celui qui correspond à la taille et au poids recommandés par le fabricant.



Les tranches d'âge recommandées pour chaque siège varient afin de prendre en compte les différences de croissance/du développement de l'enfant-passager, en fonction des limites de la taille et du poids des sièges et siège rehausseurs. Utiliser le manuel de l'utilisateur du siège de l'enfant-passager et du siège rehausseur pour vérifier l'installation et les limites de la taille/du poids du siège ainsi que l'utilisation appropriée. Si l'enfant a huit ans et mesure moins de 4'9" ou pèse moins de 100 lbs (45 kg), il est recommandé de continuer d'utiliser un système de retenue pour enfant.

FAISANT FACE À L'ARRIÈRE

Siège de l'Enfant-Passager

De la naissance jusqu'à 2ans* au moins.

L'enfant voyage assis sur la banquette arrière, faisant face à l'arrière, en utilisant l'attelage jusqu'à ce qu'il atteigne le poids supérieur ou la limite de la taille du siège de l'enfant-passager. (les sièges convertibles peuvent être utilisés à la fois, faisant face à l'arrière ou à l'avant)

La Position de l'Attelage faisant face à l'arrière

Les bretelles de l'attelage doivent être positionnées au niveau des épaules ou en dessous

Les pinces de l'attelage se positionnent sur la poitrine, entre les aisselles

L'attelage inférieur devrait être au niveau des hanches, et non pas au niveau du ventre

Installation*

Le siège de l'enfant -passager, faisant face à l'arrière, doit être attaché au siège du véhicule soit à l'aide de la ceinture de sécurité du véhicule soit à l'aide des ancrages inférieurs.

Les sièges des enfant-passagers correctement installés donneront l'impression de faire partie de la voiture et ne bougeront pas de plus de 2 centimètres si vous secouer la ceinture latéralement.

Ne jamais placer le siège de l'enfant-passager devant un airbag activé.

ORIENTÉ VERS L'AVANT

Le Siège de l'Enfant - Passager

De 2 ans jusqu' à— 5 ans au moins

Lorsque l'enfant devient trop grand pour le siège orienté vers l'arrière ou le siège faisant face vers l'arrière, il devrait voyager assis sur la banquette arrière dans une position orientée vers l'avant, en utilisant l'attelage jusqu'à l'âge de 5 ans au moins ou jusqu'à ce qu'il atteigne le poids supérieur ou la taille limite de ce siège de l'enfant-passager. (les sièges convertibles peuvent être utilisés à la fois, face orientée vers l'arrière et l'avant/la combinaison de siège sont une combinaison de position orientée vers l'avant avec attelage et rehausseur)

(les sièges convertibles peuvent être utilisés à la fois, face orientée vers l'arrière et l'avant/la combinaison de siège sont une combinaison de position orientée vers l'avant avec attelage et rehausseur)

Position de l'attelage faisant face à L'avant

La bretelle de l'attelage se positionne au niveau ou au dessus des épaules.

La pince de l'attelage se positionne sur la poitrine entre les aisselles.

L'attelage inférieur devrait traverser le corps du bébé au niveau des hanches, et non pas au niveau du ventre

Installation*

Le siège de l'enfant-passager faisant face à l'avant doit être attaché au siège du véhicule soit à l'aide de la ceinture de sécurité du véhicule soit à l'aide des ancrages inférieurs et de l'attache, si possible.

Les sièges des enfant-passagers correctement installés donneront l'impression de faire partie de la voiture et ne bougeront pas de plus de 2 centimètres latéralement et de l'avant vers 'arrière.

Ne jamais placer le siège de l'enfant-passager devant un airbag activé.

SIÈGE REHAUSSEUR

4 - 7 ans*

Il est recommandé que l'enfant voyage assis sur la banquette arrière en utilisant un siège auto pour enfant orienté vers l'avant, équipé d'un attelage, jusqu'à ce que l'enfant atteigne la taille maximale ou la limite du poids autorisée par le fabricant du siège.

Lorsque la taille de l'enfant dépasse celle du siège pour enfant-passager orienté vers l'avant, équipé d'un attelage, placez-le dans un siège rehausseur, sur la banquette arrière du véhicule. (les combinaisons de sièges sont une combinaison de position faisant face vers l'avant avec attelage et rehausseur)

Position de la Ceinture du siège Rehausseur.

1. La ceinture thoracique passe sur l'épaule et la poitrine et non à travers le cou ou le visage.
2. La ceinture sous-abdominale passe sur la partie supérieure des cuisses (pas sur le ventre)

Installation*

Les sièges rehausseurs sont équipés de ceintures de sécurité pour retenir l'enfant et éloigner la ceinture du cou et du visage et élever l'enfant vers une position qui empêche la ceinture abdominale de se dégager de du ventre.

S'il y a une attache sur le siège rehausseur, attachez-la au véhicule.

CEINTURE DE SÉCURITÉ

8 - 12 ans+*

La ceinture de sécurité dans votre véhicule n'a pas été conçue pour les enfants. Les meilleures pratiques indiquent que les enfants sont plus en sécurité s'ils utilisent un siège rehausseur jusqu'à ce que la ceinture leur convienne proprement.

La ceinture de sécurité convient correctement lorsque :

1. Lorsque la ceinture thoracique est bien ajustée sur l'épaule et la poitrine et non à travers le cou ou le visage.
2. La ceinture sous-abdominale passe à travers la partie supérieure des cuisses (pas sur le ventre).
3. Les enfants devraient être assez grands pour plier confortablement les genoux sur le bord de la banquette arrière, le dos contre le siège du véhicule.

Il es hautement recommandé que tous les enfants âgés de 12 ans et moins voyagent correctement attachés à la banquette arrière.

Sur le siège avant, le chauffeur et chaque passager doivent porter une ceinture de sécurité, une personne par ceinture. Le chauffeur et les passagers du siège avant âgés de 16 ans et plus sont susceptibles de recevoir une amande de \$50 chacun pour avoir omis de porter une ceinture de sécurité.

Chaque occupant, peu importe l'âge ou la position assise doit être retenu par un système de sécurité. Chaque passager âgé de moins de 16 ans doit porter une ceinture de sécurité ou utiliser un système de sécurité. Le chauffeur doit s'assurer que chaque passager âgé de moins de 16 ans respecte la loi. Le chauffeur peut recevoir une amande de \$25 à \$100 et écopier de trois points de pénalité au permis de conduire pour chaque infraction.

TS.CPS.2018.French.CPS Seat Chart Flyer 11 x 17

Child passenger seat recommendations: American Academy of Pediatrics Safety Committee. Graphic design: adapted from National Highway Traffic Safety Administration. This flyer was modified Aug 2017 by Mohawk Valley Resource Center for Refugees with recommendations from the New York State Governors Traffic Committee. Translations provided by **Tone** at www.tonetranslate.com a division of Mohawk Valley Resource Center for Refugees. This project is made possible through the Mohawk Valley Resource Center for Refugees' Child Passenger Safety program funded by the National Highway Traffic Safety Administration with a grant from the New York State Governor's Traffic Safety Committee.